

Actualités du droit des ICPE

10 mars	Marseille	Entreprises : ICPE toute taille, tout secteur d'activité
6 octobre	Marseille	Public : Cadres dirigeants Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'étude, responsables environnement, agents des organismes et administrations de contrôle, juristes
1 Jour (7h) 9h-17h		Pré-requis : Les bases de la législation des ICPE
640 € HT adhérent 800 € HT non adhérent		Contact - inscription : Brigitte REBOURG - afip@urip.fr Tél 04 91 14 30 77 Fax 04 91 56 01 91
		Réf. formation : 2021-014

Objectifs

- Faire un point d'actualité sur les textes récents concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et sur des décisions de justice importantes récemment intervenues dans ce domaine.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Céline LE GRAND - Chef de projet / Juriste spécialisée Environnement

PROGRAMME PREVISIONNEL

CLASSEMENT ET REGIME JURIDIQUE – *RAPPELS CIBLÉS ET ACTUALITÉS*

- Nomenclature des ICPE
- Réforme de l'évaluation environnementale
- Procédures de déclaration, enregistrement, autorisation environnementale
le point sur les dernières réformes
- Prescriptions applicables
- Nomenclature et effets dans le temps : antériorité et droits acquis
- Modifications substantielles
les nouvelles règles suite à la réforme 2017

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT – *RAPPELS CIBLÉS ET ACTUALITÉS*

- Surveillance des émissions industrielles
- Déchets
- Directive IED et Réexamen périodique
- Visites de contrôle : les points clés
- Gestion des sites et sols pollués
Révision de la procédure de référence
- Cessation définitive d'activité

RESPONSABILITÉS ET CONTENTIEUX – *RAPPELS CIBLÉS ET ACTUALITÉS*

- Contentieux administratif
- Responsabilités civile, pénale, environnementale.